

## **RAPPORT RELATIF AUX ACTIVITES DU CONSEIL CONSULTATIF AU COURS DE L'ANNEE 2019**

Créé à la fin de l'année 2015, le conseil consultatif est un organe de consultation non-statutaire, instauré par le conseil d'administration.

Sa composition permet à FEDERALE Assurance, en tant qu'assureur mutualiste et coopératif, de maintenir des liens étroits avec ses principaux clients et en particulier, avec ceux issus du secteur de la construction.

Le conseil d'administration et le comité de direction bénéficient ainsi d'avis d'experts sur des sujets touchant notamment aux activités d'assurance, à la stratégie du groupe et à sa politique commerciale.

Au 31 décembre 2019, le conseil consultatif était composé de 18 membres.

Deux nouveaux membres ont été nommés en 2019 :

- Monsieur Marc TINANT, qui exerce des mandats en tant qu'administrateur exécutif et non-exécutif dans plusieurs sociétés dont la Société Régionale d'Investissement de Wallonie (S.R.I.W) et le fond de pensions de la construction (Pensio B) ;
- Monsieur Tom WILLEMEN, CEO du groupe de construction WILLEMEN situé à Malines.

Au cours de l'année 2019, le conseil consultatif s'est réuni à deux reprises.

**La première réunion** s'est tenue le 22 janvier 2019.

Après avoir été informé des résultats des entreprises d'assurance du groupe au 31.12.2018, le conseil consultatif a rendu un avis favorable sur les propositions de ristournes et de participations bénéficiaires formulées par le comité de direction pour l'exercice 2018 lesquelles ont été ensuite présentées au conseil d'administration. La stratégie future en matière de ristournes a aussi été discutée par les membres du conseil consultatif.

L'assurance des véhicules partagés, des véhicules autonomes et des véhicules immatriculés à l'étranger était également à l'ordre du jour de la première réunion du conseil consultatif, attentif aux nouveautés en termes de mobilité et aux opportunités qu'elles pourraient représenter pour FEDERALE Assurance.

Le conseil consultatif a poursuivi ses réflexions sur la problématique des clauses d'exonération de responsabilité présentes dans les contrats de location de matériel de chantier et a insisté sur la nécessité d'un dialogue avec le secteur afin de développer des clauses plus équilibrées.

Le conseil consultatif est en outre resté particulièrement attentif à l'évolution du produit 'CONSTRUCT-10' conçu par FEDERALE Assurance et à son bon positionnement sur le marché de l'assurance décennale.

**La seconde réunion** du conseil consultatif s'est tenue le 9 septembre 2019.

Le conseil consultatif a, au cours de cette réunion, poursuivi ses réflexions sur les sujets suivants :

- Les nouvelles tendances en matière de marketing digital ;
- Les clauses d'exonération de responsabilité dans les contrats de location de matériel de chantier.

Les membres du conseil consultatif ont également communiqué leur expérience dans le cadre de la garantie d'achèvement et du cautionnement imposé par la loi Breyne afin que soit analysée l'opportunité de développer un produit spécifique, le cas échéant en partenariat.

En outre, il a été fait appel à l'expérience des membres du conseil consultatif pour mener une réflexion sur l'assurance de la responsabilité environnementale et plus particulièrement la couverture des dommages causés par l'amiante.

Les membres du conseil consultatif ont proposé :

- d'analyser la possibilité d'une solution d'assurance dans le cadre de la police responsabilité civile construction ;
- d'envisager l'opportunité de participer à la police collective de l'assurance environnementale développée par la Vlaamse Confederatie Bouw.

Au cours de cette seconde réunion, les membres du conseil consultatif ont remis un avis favorable sur la proposition de modification des statuts des entreprises d'assurance suite notamment à l'entrée en vigueur du nouveau code des sociétés et des associations.

L'évolution du plan stratégique de FEDERALE ASSURANCE appelé Str@teGO! et plus particulièrement l'axe stratégique qui vise à augmenter l'efficacité du groupe par l'amélioration de la structure et de l'organisation informatique (projet Optim IT) ainsi que le nouveau produit MULTIRISK 2019 étaient également à l'ordre du jour de cette seconde réunion.

L'année 2019 a été riche en débats constructifs dans divers domaines. Le conseil d'administration remercie vivement les membres du conseil consultatif pour leur avis éclairé ainsi que pour leur implication au cours des réunions.